

NOS RECOMMANDATIONS AVANT VOTRE MAQUILLAGE PERMANENT

Précautions préalables à une session de maquillage permanent

Préalablement à votre séance de **Maquillage Permanent** et afin d'en assurer la longévité, nous vous conseillons, quelle que soit la zone concernée, et durant les **5 jours** qui précèdent l'intervention, de ne pas prendre d'aspirine.

- Vous devez **impérativement** consulter le consentement éclairé disponible en téléchargement sur notre site internet et le cas échéant, demandez l'avis de votre médecin en cas de doute.
- Vous ne devez pas être **enceinte** ni en période d'**allaitement** pour recevoir un maquillage permanent.

Traitements particuliers en fonction de la zone tatouée.

YEUX

Se faire prescrire du **PROTEOCHOC*** ou de l'**EXTRANASE*** (à raison de 3 comprimés matin/midi/soir durant les 7 jours qui précèdent l'acte)

SOURCILS

Effectuer un **gommage** doux 48 heures avant la dermopigmentation. Le gommage permet d'éliminer les cellules mortes et de libérer la pilosité naissante du sourcil.

BOUCHE

Si vous êtes sujet aux boutons de fièvre, se faire prescrire obligatoirement un traitement anti viral tel que :

- **ZELITREX*** (à raison de 3 comprimés matin/midi/soir durant les 3 jours qui précèdent l'acte)

Ou

- **PHYTOSTANDARD CYPRÈS** et **ÉCHINACÉE*** (à raison de 2 comprimés matin/midi/soir durant les 5 jours qui précèdent l'acte).

Si vous le désirez, vous pouvez vous faire prescrire de la Crème Anesthésiante **EMLA 5 %*** par votre médecin traitant. Mettre la crème 2 heures avant votre rendez-vous en couche épaisse et recouvrir d'un film transparent et étirable (type Cellofrais)
Prévoir pour votre retour à domicile, une poche de glace pour éviter les œdèmes.

